



Union Régionale Grand Est



Journée d'Etudes et d'Echanges – Petite Enfance : Cheminer ensemble vers un accueil de qualité axé sur l'égalité des chances et la mixité

Verdun, 3 octobre 2019 – Centre Social et Culturel Kergomard

D'après la fiche de présentation, cette journée a pour but d'encourager la rencontre entre élu(e)s, institutions, acteurs et actrices du champs, professionnel(le)s de la petite enfance et parents.

« *Le champ de la petite enfance peut apparaître comme un espace protégé, basé sur des pratiques portées par des valeurs d'égalité et de respect de chacun.e. Pourtant il comporte **des risques discriminatoires**, conscients ou inconscients au travers de différentes sphères **l'accès de tous enfants** dans leur singularité et situation familiale propre (la rédaction des formulaires d'inscription, la décision d'accueil, l'accueil d'un enfant présentant un handicap ou une maladie chronique, la construction du projet en lien avec le diagnostic...), dans **les moments du quotidien** (l'organisation des repas, l'organisation des fêtes à dimension religieuse...) ou **dans la gestion du personnel** (recrutement...) » (Le Furet).*

L'objectif de la journée : « *Au travers de la rencontre, du partage et de la co-construction, nous souhaitons éclairer autant de constats que de ressources et des volontés pour élaborer des outils de promotion de l'égalité et lutte contre les discriminations et co-construire une stratégie de territoire attractive et exemplaire* ». (Le comité de pilotage multi-partenarial)

La journée a été co-portée par le l'association Le Furet, les fédérations départementales des Centres Sociaux de Moselle, de Meuse et des Ardennes, la fédération régionale des Centres Sociaux, et les Centres Sociaux Kergomard et Cité Verte et le CPNEF branche Alisfa.

La DRJSCS Grand Est a également soutenu financièrement à cette journée.



Avec la collaboration et participation de la CAF, Université de Champagne, la DDCSPP, le Rectorat, la communauté d'agglomération du Grand Verdun.



Compte-rendu de la journée

La journée commence sur une **introduction à la thématique de lutte contre les inégalités** à travers quatre saynètes autour des sujets comme faire garder son enfant lorsque l'on habite en quartier prioritaire de la ville, le peu de moyens de garde d'enfants en milieu rural, la difficulté de faire garder son enfant lorsqu'on ne travaille pas et la discrimination filles / garçons.

Madame Marie-Laure GUILLET, Directrice du Centre Social et Culturel Kergomard se présente et donne la parole à la Vice-présidente déléguée aux Affaires scolaires, périscolaires et à la petite Enfance de la Communauté d'Agglomération du *Grand Verdun*, **Madame Marie-Claude THIL**.

Elle remercie l'association Le Furet (luttant pour l'égalité des chances dès la petite enfance) pour ce projet sur le territoire verdunois.

Nous apprenons que les locaux du CSC dans lesquels nous sommes ont été rénovés l'année précédente : un nouveau pôle « Crèche » constitué de deux crèches de 40 places (ce qui fait 20 places en plus).

Pour elle, l'enjeu de cette journée est d'harmoniser ce qui est fait par tous les partenaires.

Sur le territoire, un travail sur la petite enfance et l'école a été effectué. En effet, l'école devenant obligatoire dès 3 ans, les ATSEM s'inquiètent des enfants qui seront à l'école et qui ne seront pas encore propres. Des formations peuvent être mises en place.

Une classe passerelle a également été créée dans une école REP. Cette classe permet d'accueillir des enfants dont les parents ont été éloignés de l'école.

La passerelle permet d'amener les enfants à la sociabilité et à l'apprentissage. Il y a un(e) professeur(e), un(e) éducateur(rice) spécialisé(e), un(e) ATSEM.

Cela permet de favoriser la mixité et l'égalité des chances.

Il y a également un projet de guichet unique afin d'avoir un panel d'offres de garde d'enfants dès la maternité.



Ensuite, **une table ronde traite** du sujet : « *Quelles ressources pour quelles réalités territoriales ?* »

La Directrice de l'association Le Furet, **Madame Marie Nicole RUBIO**, introduit la thématique.

Elle aborde le diagnostic de territoire : ses enjeux et ses postures, les pièges du diagnostic, ce qu'on aimerait savoir, la logique du diagnostic (est-ce d'avoir des financements ? Quelle est la logique pour la société ?).

Selon la directrice, ces deux logiques ne sont pas forcément opposées dans la réalité, elles peuvent être complémentaires.

Il y a beaucoup d'indicateurs pour réaliser un diagnostic de territoire : la précarité de vie, le taux de familles monoparentales, le taux en emploi, etc. Le diagnostic est une cartographie quantitative.

Elle soulève la question : « *Qu'est-ce qui fait société sur un territoire ?* ». Cette question nécessite une autre méthode de recueil de données afin de mettre en évidence les capacités, les ressources, etc. dans les familles ou les services. Selon elle, s'appuyer sur des choses qui fonctionnent permet de construire et d'identifier ce qu'il manque. Nous ne sommes pas obligés de focaliser en premier abord sur ce qu'il manque.

La question se pose : « *Comment, au sein des différentes structures, la mixité et l'égalité sont-elles permises ?* »

La Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, **Madame Marie-Laure INGADASSAMY** prend la parole.

Elle indique que 80% des femmes sont en charge de leurs familles et peuvent connaître des ruptures au sein celles-ci.

Elle identifie différents moments de vie : la naissance de l'enfant, l'accès à la PMI, à la crèche, puis à la maternelle.

Mais il existe des freins comme la mobilité ou les places disponibles dans les crèches. Dans les QPV, les femmes sont plus nombreuses sans emploi ou dans les emplois à temps partiel.

1/3 des femmes sont sous le seuil de pauvreté et 31% des femmes refusent l'accès aux soins.

Quant au sujet du diagnostic, elle indique qu'il peut être difficile de justifier les financements dans les « *montages* » de projets.

Elle aimerait que dans les diagnostics territoriaux, les structures présentes à cette journée, aillent plus loin dans les indicateurs concernant les familles monoparentales.



Puis, la Conseillère technique à la Caisse d'allocations familiales de la Meuse, **Madame Isabelle FREY**, indique que la branche « *Famille* » est centrale dans le secteur « *Petite enfance* ».

Pour la période 2018-22, la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion signée entre la CAF et l'Etat réaffirme la priorité d'accueil du jeune enfant tout en luttant contre les inégalités.

De nombreux objectifs le précisent comme : favoriser l'égalité des jeunes, l'accessibilité des services à tous, l'accueil collectif.

Une palette d'outils est mise en place pour favoriser l'accessibilité des familles et soutenir la parentalité. Il y a des fonds d'investissements pour offrir un accueil collectif et il existe un bonus handicap, c'est-à-dire que des enfants porteurs de handicap(s) peuvent être accueillis dans des structures d'accueil.

Une offre individuelle existe également afin de soutenir la création et le soutien des assistantes maternelles.

Le guichet unique permet de prendre le temps avec chaque famille pour répondre à leurs besoins.

Tout cela permet un accompagnement des parents après l'arrivée de leur enfant (informations générales, informations sur les prestations sociales, informations sur les assistantes maternelles agréées...).

Ces outils permettent également d'accompagner dans les démarches administratives, lors de la séparation des parents etc

Tous ces dispositifs participent à l'égalité des chances.

Madame Pauline LEROUX, Référente Centre de Ressources AMI'S, intervient sur le dispositif départemental qui est financé par la CAF et l'ARS, au Centre de Ressources spécialisées AMI.

Elle indique que ce dispositif permet d'accueillir les enfants de moins de 6 ans en situation de handicap. Cela répond aux besoins de garde des familles et de montrer que les professionnels de la petite enfance peuvent être un relais pour les enfants en situation de handicap.

Ensuite, **Monsieur Roger RICHARD**, Représentant légal de l'URGE (l'Union Régionale des Centres Sociaux), montre que les dispositifs disponibles sur l'ensemble du territoire sont divers mais répartis de manière inégale.

L'URGE a pour mission de « *rassembler tout le monde* », de partager les compétences.

Puis **Madame Martine GERVILLE**, Directrice de la Fédération des Centres Sociaux de la Moselle et Référente Régionale de la branche ALISFA, a le sentiment que tous les acteurs et actrices cherchent à faire différemment en ce moment. Mais les indicateurs quantitatifs sont essentiels. Pour elle, il est nécessaire d'aller plus loin qu'un diagnostic quantitatif, de se demander et de définir « *Qui sont les personnes ciblées ? Quelles sont leurs capacités ?* ».

C'est ce qu'on appelle « *la parole sensible* » des personnes : recensement des parcours de vie, de leurs difficultés, de leurs habiletés.

Elle apprécie ce colloque interdépartemental car la présence de tous les acteurs/trices montre qu'ils s'intéressent tous et toutes au même sujet, se « *sentent concernés* ».

Selon la Déléguée Fédérale, « *faire autrement* » nécessite de poser des priorités. Cette manière de faire autrement, permet d'oser aller plus loin que le financement, mais de parler de « *pouvoir agir pour la justice sociale* ».

Après la présentation des différents membres de la table ronde, vient la question « *Comment rebondir, en tant que professionnel.le, sur l'accueil des enfants ?* »

L'exemple du plurilinguisme à l'école est abordé afin de montrer que l'offre faite aux familles n'est pas la même pour toutes car il y a une désignation différente des compétences des enfants : les enfants « *allophones* » et les enfants « *bilingues* ».

La première désignation, c'est lorsque nous ne comprenons pas ce que dit l'enfant par ses sons. Cela souligne l'incompétence des enfants à parler le français, mais cela ne souligne pas l'incompétence des professeurs à ne pas parler leur langue, ni la compétence de l'enfant dans une autre langue. Toutes les langues ont leur valeur.

Repérer les langues par un diagnostic permettrait d'identifier les compétences de chacun.e (de l'équipe, des parents et des enfants).

Il faut dissoudre les stéréotypes, les catégorisations en donnant des contre-exemples. Le diagnostic a pour intérêt de dépasser ses (ces) frontières.

Un autre exemple a été pris : celui d'un CSC qui a proposé aux mères de famille participant aux activités du centre social un accueil jeunes enfants, enfants, jeunes et un accompagnement à l'emploi.

Cela permet de répondre à la question « *Quelle place aux familles sans emploi ?* » qui ont des problèmes de mobilité, de garde d'enfants et d'emploi dans la mesure où ce dispositif permet de proposer une solution d'accueil pour les enfants avec des horaires atypiques (peut ouvrir plus tôt le matin ou pendant le midi, les We).



Cela permet aux parents de faire garder leurs enfants du jour au lendemain et d'accompagner les mères pendant leur éloignement de leurs enfants. De plus, le centre social accompagne encore plus les personnes en les orientant vers d'autres structures. Pour cela, il faut bien connaître les partenaires présents sur le territoire.

Pour les femmes victimes de violences, les centres sociaux peuvent avoir une convention avec Pôle Emploi pour qu'elles soient accompagnées pendant un an par le CIDFF et notamment en matière d'emploi.

Afin de faire évaluer les mœurs sur la collectivité, le multi-partenariat peut être une solution mais il est difficile de le mettre en place en interne.

A la suite de cette table ronde, il y a eu des échanges avec le reste de l'assemblée.

Revoir les temps forts des interventions en vidéo sur www.lefuret.org/egalite

Puis, **Monsieur Dimitri VOISIN**, Maître de Conférences de psychologie sociale à l'Université de Reims – est intervenu sur le **sujet « Mieux comprendre pour mieux agir : stéréotypes et préjugés... acquisition et transmission ».**

Il a réalisé une présentation illustrée des concepts permettant de comprendre les mécanismes discriminatoires et les fonctionnements des enfants et des adultes. Cela permet d'avoir des outils pour prendre chacun.e du recul sur nos représentations et sur leurs transmissions.

Pour commencer son intervention, il nous demande ce que nous pensons lorsqu'on parle de « stéréotypes ». Est-ce que c'est forcément négatif ? Ce n'est pas forcément négatif, il faut se demander « C'est par rapport à qui ? A quoi ? ».

Par exemple : « Les femmes sont capables de faire des doubles tâches ». Il n'y a pas de vérité dans ce discours, des études ne peuvent pas le démontrer. Dire cela, c'est insinuer qu'elles peuvent continuer à travailler et assurer le domestique en même temps et donc de conserver l'ordre établi, emprunt de domination masculine. Mettre en avant ces attributs, cela est réducteur.

Tout comme mettre en rapport les hommes et les femmes ou les personnes « blanches » et celles « noires ». Les stéréotypes touchent tous les sujets.

Par exemple : « Les noirs sont meilleurs en athlétisme ». En fonction de l'appartenance à des groupes, on est traité différemment.

Dans le premier exemple, on est traité différemment quand on est une femme. Une dame de l'assemblée donne l'exemple que même étant élue, lorsqu'elle croise des hommes, ils ne lui serrent pas la main mais lui font la bise.

On est jugé dans notre groupe d'appartenance. Il y a des avantages et des inconvénients. C'est la question d'« être à sa place » dans la vie (quotidienne, sportive).

Le Maître de Conférences demande « *Existe-t-il des différences entre les hommes et les femmes ? Ou entre les individus ?* ». Il prend l'exemple du désinvestissement des filles dans les mathématiques au cours de leur scolarité. Pour lui, cela est causé par les stéréotypes.

Pour la psychologie sociale, dès l'enfance, nous apprenons à devenir « homme » ou à devenir « femme ».

Nous avons des rôles prédéterminés mais qui nous paraissent naturels. Si nous prenons l'exemple des filles qui se désintéressent des mathématiques au cours de leur scolarité, c'est parce que les personnes extérieures leur inculquent, inconsciemment, et cela devient naturel pour elles.

A part la force qui différencie les femmes et les hommes (et encore), rien ne semble les différencier. Mais la socialisation dans la société distingue les hommes et les femmes. C'est ce qu'on appelle « *un construit social* » à travers la différence de traitement, cela a des conséquences sur la vie future des individus.

Il questionne, du point de vue de sa discipline, la validité des recherches en neurosciences qui disent que dans le cerveau, il y a des prédispositions à être un homme ou une femme.

Par exemple, à travers l'enquête PISA réalisée dans tout l'OCDE, on constate qu'il existe des différences entre les hommes et les femmes dans le domaine des mathématiques, mais qu'est-ce qui explique ces différences ? Pour lui, les résultats des neurosciences ne sont pas concluants, ils peuvent utiliser des prérequis, des raccourcis. Pour lui, ces effets sont liés à la socialisation.

La menace du stéréotype : le stéréotype est attaché à un groupe et dépend de la manière de présenter les choses. Par exemple, une étude a été réalisée à l'Université de Stanford pour observer comment les individus « blancs » et ceux « noirs » se différencient par rapport à certains tests.

Lorsqu'on dit aux personnes qu'on va « tester leur intelligence verbale », on va remarquer que les « blancs » vont mieux réussir. Lorsqu'on présente cette étude comme un « test de la mesure intellectuelle », on obtient des différences alors que quand on ne présente pas l'étude, il n'y a pas de différence notable. Les différences dépendent des contextes.

Les stéréotypes peuvent s'estomper. Ils sont développés par la société. Les enfants ne les verbalisent pas : ils ne parlent pas de différences mais ils peuvent agir différemment. Par exemple, une étude montre que des filles de 6 ans lisent « mieux » que les garçons.

Dans les stéréotypes, il y a un effet d'amorçage : il existe des éléments dans la situation, qui vont activer le stéréotype. Le Maître de Conférences prend l'exemple de l'étude américaine réalisée pour « activer la vieillesse », c'est-à-dire qu'à travers des « tests », les chercheurs activent la vieillesse chez les personnes âgées. Ces tests sont : faire des mots-mêlés où se trouvent des mots qui font référence à la vieillesse.

Ensuite ils ont mesuré le temps que les personnes mettaient pour traverser le couloir et aller à l'autre activité. Ils constatent que les activités et le décor ont des effets sur les activités motrices.

L'environnement favorise certains comportements et a des répercussions sur les relations sociales.

Puis, se pose la question de « l'auto-censure des femmes dans leur avancée professionnelle ». C'est ce qu'on peut appeler le « plafond de verre ». Cela est causé par la socialisation. Les positions de pouvoir « doivent être » occupées par les hommes.

A ce moment, se pose la question d'« être à sa place ou non » et du jugement par les autres. On parle de « hiérarchie dominante ». C'est la question de « la légitimité » et de « la hiérarchie naturelle ».

Avant le 19^{ème} siècle, c'est le groupe qui déterminait les choix de vie pour l'individu (par exemple : choix de l'époux(se) dans le groupe d'appartenance). Maintenant, l'individu est sensé choisir sa vie (philosophie des Lumières).

Aujourd'hui, nous n'avons pas l'impression d'être dirigé par les stéréotypes car nous nous chargeons d'explications individualisantes.

Puis, **Monsieur VOISIN** revient sur le point de l'enfant, qui peut être perçu comme un observateur, « un scientifique ». En effet, il observe des contingences, des choses qui reviennent systématiquement. Il observe son environnement.

Par exemple, il voit qui lave toujours le linge à la maison, qui étend le linge, qui tond la pelouse, etc. D'autres enfants remarquent les mêmes choses. De plus, dans l'environnement de l'enfant, il n'y a pas que les parents, il y a les professionnels, les éducateurs, l'entourage.

Les parents créent des renforcements (en exprimant de la « joie » lorsque la petite fille réalise un spectacle de princesse, par exemple). Mais nous ne pouvons pas changer la société, beaucoup d'éléments entrent en interaction.

Ensuite, le chercheur aborde le test de la poupée de Clark. Ce test montre que lorsque l'on présente des poupées différentes aux enfants, on remarque leurs préférences : une poupée blonde (même si la fille n'est pas blonde).

On remarque également qu'il y a une forte dévaluation des poupées de couleur de peau noire. Les petites filles ne s'identifient pas forcément à leur communauté.

Mais, la mobilité sociale reste possible, cela permet de changer (changer de métier par exemple). Mais il y a des mobilités qui ne sont pas possibles, comme celle de changer de sexe.

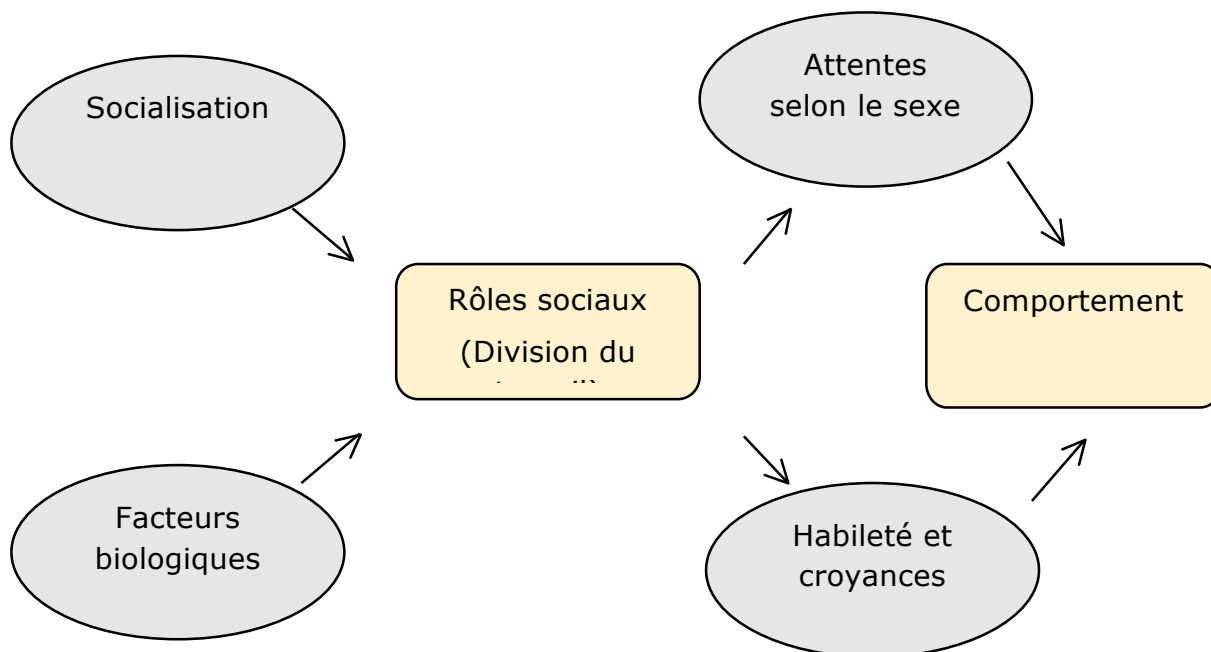
Puis, le Maître de Conférences aborde l'expérience des yeux bleus (Jane ELLIOT) qui montre que les enfants sont perméables très rapidement ; dès l'école primaire. Une enseignante-chercheuse dit, une semaine X, que ce sont les enfants aux yeux bleus, qui « *ont le pouvoir cette semaine* ». Elle remarque que ces enfants aux yeux bleus se mettent en valeur au cours de cette semaine et dévaluent ceux aux yeux de couleur marron.

Une autre semaine, elle dit le contraire ; que ce sont les enfants aux yeux marron qui « *ont le pouvoir* ». Elle remarque le même comportement : ces enfants aux yeux marron se mettent en valeur au cours de cette semaine et dévaluent ceux aux yeux de couleur bleue.

Quand on est adulte, les stéréotypes fonctionnent si on se sent en mesure de juger l'autre personne, c'est le critère de « *jugeabilité sociale* ».

Les stéréotypes dépendent des groupes, des milieux.

Le développement de l'identité de genre ;



Ensuite, se pose la question de « *déconstruire les stéréotypes* » ou plutôt de « *bien les construire* ». Pour l'intervenant, ce n'est pas possible de déconstruire les stéréotypes car on



ne peut pas changer tout le monde, mais on peut diminuer l'adhésion des personnes en coopérant dans les activités, en changeant les contextes dans les relations. C'est l' « *hypothèse du contact* ».

Comment accompagner les enfants aux mieux dans leur évolution aux stéréotypes, dans la création de leur identité ?

Voir la vidéo de l'intervention sur www.lefuret.org/egalite

Le midi :

Ensuite, arrive le temps du midi, les participant.e.s des ateliers cuisine des CSC Cité Verte et Kergomard nous ont préparé un repas-buffet. Cela a permis à chacun de se présenter.

A la fin du repas, nous avons appris qu'à chaque préparation de repas, ils leur donnent en référence une citation.

Celle du jour étant : « *Ne cherche pas le bonheur, crée-le.* »

Les ateliers :

Ensuite, **l'assemblée a été divisée en trois ateliers.**

Le premier atelier est intitulé : « **Aller vers les parents pour cheminer vers la mixité** ».

Le deuxième atelier est intitulé : « **Accueillir la petite enfance c'est bon pour les territoires : enjeux, limites et attractivité** »

Le troisième atelier est intitulé : « **Accès aux structures de garde en toute situation : sans emploi, horaires atypiques, difficultés économiques, sociales...** »

Après un temps de présentation et de mise en action collective, chaque atelier s'atèle à son thème autour de trois thématiques : les « *constats* », les « *outils ressources* », et les « *propositions/ perspectives* ».

Pour finir la journée, nous avons **restitué de manière synthétique les ateliers** : les deux personnes animant le groupe ont présenté les propositions et les préconisations pour la suite.

Atelier 1 : « Aller vers les parents pour cheminer vers la mixité »

Constats	Outils ressources	Propositions / perspectives
Méconnaissance de LAEP / café des parents	Mise en place d'espace de confidentialité	Favoriser mixité / lutter stéréotypes en :
Implantation du lieu : « quartier »	Projet autour du monde avec participation des familles afin de partager leurs cultures	➔ Créant espace de rencontre / parole
Importance de mise en place d'une relation de confiance	Bouche à oreilles	➔ Plateforme de la petite enfance (mutualisation des informations et connaissance de chacun.e)
Comment donner confiance entre le public / professionnels tout en gardant la confidentialité	Communication des professionnel.le.s avec d'autres secteurs	➔ « Journée petite enfance à renouveler »
Manque de moyens : financiers / humains	Cafés itinérants devant l'école	➔ Mutualisation d'actions sur la semaine de la petite enfance « territoires »
Manque d'espace de confidentialité / polyvalence des lieux	Ateliers parents / enfants Projets avec un groupe de parents (ateliers + créations de BD)	➔ Salon de la petite enfance
Méconnaissance et aussi refus de mélanger aux publics accueillis	Sorties extérieures avec parents	
Place donnée aux parents Envie ou non d'ouverture des professionnel.le.s	Goûter parents / petits déjeuners parents	
	Repas « auberge espagnole »	
	Semaine nationale de la petite enfance (mois de mars)	
	Petit livret du LAEP	
	Expo photos	
	Livret de l'enfant « évolution annuelle »	

Atelier 2 : « Accueillir la petite enfance c'est bon pour les territoires : enjeux, limites et attractivité »

Constats	Outils ressources	Propositions / perspectives
<p>Toutes les crèches / multi accueil, fonctionnent toutes à ce jour en Meuse</p> <p>Liens entre emplois et modes de garde, en particulier pour les cadres → demander des entreprises</p> <p>Les crèches pour leur survie financière, accueillent une majorité de familles dont les parents travaillent</p> <p>Les familles, sans emploi, monoparentales, sans véhicule sont en « bas de la liste »</p> <p>Certains indicateurs demandés aux structures peuvent être « stigmatisants » dans la relation éducative</p> <p>Le coût de la garde conditionne la reprise du travail et/ou le nombre d'heures de travail</p> <p>Frontières franco-Luxembourg : beaucoup de structures ouvertes – chèques « service-accueil » aide selon nouveaux parents travailleurs frontaliers payé par le Luxembourg</p> <p>EAJE en milieu urbain / rural formidable outil de développement social L'accueil en souplesse qui s'ajuste aux besoins de l'enfant permet une</p>	<p>Mutualiser au-delà des limites (administration, territoire) (EPCI)</p> <p>Passerelles avec les écoles</p> <p>Adosser les modes d'accueil (à la scolarité, à l'emploi)</p> <p>Partenariats entreprise, vie éco → Administratifs → Physiques / matérielles → Techniques</p> <p>Guichet unique répond aux besoins de garde en proposant une diversité d'offres</p> <p>Liaison MAM / EAJE Accueil décloisonné, inventer « ressources » services qui répondent aux besoins réels décalés (parents qui ne travaillent pas)</p> <p>Conventionnement avec des entreprises (orner territoires)</p> <p>Ouvrir les EAJE à la vie sociale des territoires, se rendre plus accessible</p> <p>→ Ouvrir des postes physiques et symboliques / structures</p>	<p>EAJE comme lieu de vie sociale, culturelle VS lieu sanitaire, de présence, d'éducation, « forteresse »</p> <p>→ Penser un espace de vie, de mixité dans ses fonctions / publics</p> <p>→ Décloisonnement / ressource / partenariats → créer du lien</p> <p>→ Maison de l'enfant</p> <p>S'imposer ! Intérêt de l'enfant (utilisation de différents locaux malgré les habitudes)</p> <p>Permettre l'accès à tous, diversité des besoins</p> <p>Veiller à notre vocabulaire pour laisser penser / concevoir l'accueil. Déposer un enfant ↔ confier</p> <p>« 1 000 jours » Cyrulnick : quels impacts sur l'accueil des enfants ?</p>

<p>socialisation progressive « plie » sous le contrat d'accueil, les contraintes réglementaires et financières. Rentabilité + pression du manque de places permanentes.</p> <p>Les femmes se limitent dans leur vie professionnelle en fonction du mode de garde obtenu</p> <p>Modes de garde préalables à l'installation des familles sur le territoire</p> <p>En milieu rural, chacun veut sa structure à proximité, le relais → assistantes maternelles Expérience en milieu rural : Meuse 65% choix collectifs – 35% assistantes maternelles</p> <p>Plus on s'éloigne des « petits et grands » pôle urbain, moins on a de garde collective</p> <p>Certaines communes se sont développées, comme assistantes maternelles + horaires atypiques → pas ou peu de solutions de garde (caserne – hôpital)</p> <p>Une option « SOS Nounou » Conséquences sur de nombreux enfants dans groupes scolaires des « pôles urbains » → crée des déséquilibres sur le plan scolaire</p>		
--	--	--

Atelier 3 : « Accès aux structures de garde en toute situation : sans emploi, horaires atypiques, difficultés économiques, sociales... »

Constats	Outils ressources	Propositions / perspectives
<p>Familles monoparentales : demandeuses d'emploi</p> <p>Garanties financières (assistantes maternelles)</p> <p>Difficultés autour du travail : travail posté, horaires atypiques...</p> <p>Manque d'intérêt, de légitimité pour certains parents (culpabilité)</p> <p>Les représentations des professionnels</p> <p>La méconnaissance des possibilités d'accueil/ communication externe</p> <p>L'image du territoire et de la population où est implanté la structure</p> <p>L'offre ne correspond pas à la demande : comment développer ?</p> <p>Peur de soutien et connaissance des MAM</p> <p>Mode de garde ponctuel ?</p> <p>Moins de mixité dans diverses communes : écoles, ...</p> <p>Individualisme</p>	<p>Vendanges partagées (Marne) → Réseau d'acteurs → parcours → volonté politique</p> <p>Forum pour des horaires atypiques</p> <p>La formation</p> <p>MAM → répond aux horaires atypiques)</p> <p>Service d'accueil mobile</p> <p>Aire de jeu en légos avec jeux pour sensibiliser les parents à l'accueil de leur enfant</p> <p>Réseaux d'acteurs / actrices : rencontrer (programme CAF)</p> <p>Projets à visée professionnelle</p>	<p>Relais plateforme (places disponibles)</p> <p>→ Plateforme quotidienne réactive et participative</p> <p>→ Communiquer mieux et plus à destination des parents</p> <p>Aller vers l'enfant avec le parent</p> <p>Recherche / réflexion sur les besoins de l'enfant au travers d'adaptation / limites</p>